



الجمعية الجزائرية لأمراض الجهاز الهضمي و التنظير الهضمي  
ALGERIAN SOCIETY OF HEPATOGASTROENTEROLOGY  
AND DIGESTIVE ENDOSCOPY  
SOCIETE ALGERIENNE D'HEPATO-GASTROENTEROLOGIE  
ET D'ENDOSCOPIE DIGESTIVE

Alger 15 mars 2020

Pour le Bureau de La SAHGEED

Professeur SAIDANI Khadidja

## **COVID19 : NOTE D'INFORMATION DESTINÉE AUX HÉPATO-GASTROENTÉROLOGUES**

Chers confrères ,

L'Algérie à l'instar des autres pays du monde est touchée par la pandémie liée au coronavirus « Covid-19 ». L'infection causée par ce virus est potentiellement grave et la SAHGEED recommande des règles préventives afin d'en limiter sa propagation parmi les patients se présentant au niveau des services d'hépatogastroentérologie et d'endoscopie digestive et ceux sous corticothérapie, immunosuppression ou biothérapie.

### **1- Consultations spécialisées :**

Nous recommandons de limiter le nombre de consultants, en raison de leur confinement dans les salles d'attentes souvent mal aérées, de prioriser les consultations urgentes et de maintenir un contact permanent avec les patients le nécessitant via les moyens de téléphonie moderne et par mail.

Les moyens « barrière » , (bavettes, casques jetables, gants jetables, eau, savon, gels hydro-alcooliques ...) doivent être mis à disposition des patients et du personnel soignant et des secrétariats.

Pour ce faire nous appelons les autorités à fournir les moyens nécessaires et indispensables pour mettre en œuvre les mesures « barrière » .

### **2- Unités d'endoscopie digestive**

Les unités d'endoscopie digestives et les plateaux techniques sont particulièrement exposés au risque de propagation virale en raison du risque de projection de liquides biologiques émanant de patients potentiellement infectés.

Des recommandations et des règles de conduite ont été récemment émises par des sociétés d'endoscopie digestive étrangères telles que l'ASGE (American Society of Gastrointestinal Endoscopy) ou SFED (Société Française d'Endoscopie Digestive).

Ces règles sont strictes et il faut s'en rapprocher.

- Le personnel d'endoscopie médical et non médical doit se protéger par le port de masques chirurgicaux, de casques, de lunettes et de gants jetables et renouvelables après chaque patient.
  - L'accès en unité d'endoscopie n'est autorisé qu'au personnel y travaillant et au patient devant subir l'examen
  - Les indications des examens endoscopiques doivent être revues notamment chez les patients suspects d'infection par covid 19 et l'examen doit être retardé en dehors d'une indication urgente. Dans ces cas un masque FFP2 doit être mis à la disposition des opérateurs ayant un contact rapproché avec le patient (endoscopistes et aides).
  - La désinfection des mains avant et après chaque geste est fortement recommandée
  - La désinfection et la décontamination du matériel d'endoscopie est réalisée selon les règles d'usage et tous les points de contact avec les liquides physiologiques projetés doivent être soigneusement décontaminés.
- 
- En cas d'examen réalisé chez un patient présentant des symptômes évocateurs du covid-19 , la salle d'endoscopie doit être aérée , pendant une quinzaine de minutes et désinfectée . Si la salle ne dispose pas de fenêtre, il est conseillé de faire appel au service technique pour évaluer le temps de décontamination de la salle.

### **3- Patients sous corticothérapie, immunosuppression ou biothérapie**

Il n'existe pas de données plausibles sur la sur-gravité de l'infection Covid-19 chez les patients soumis à un traitement immunosuppresseur ou sur la prédisposition de ces derniers à l'infection. Cependant, ces patients sont vulnérables et sont à risque de présenter une forme sévère de la maladie.

Ainsi, il est recommandé à tous les patients de redoubler de vigilance et de suivre les consignes de pratique générale et mesures de prévention contre l'infection à Covid-19 : lavage régulier des mains à l'eau et au savon, l'utilisation d'une solution hydro-alcoolique, éviter les embrassades, accolades et ne pas serrer la main...

Les patients doivent être suffisamment sensibilisés sur les symptômes de la maladie et sur les mesures à prendre en cas de suspicion d'une infection à Covid-19.

Il serait nécessaire de contacter par mail ou par sms les patients et leur rappeler les règles d'usage.

Les traitements immunosuppresseurs, biothérapie et corticoïdes ne doivent pas être interrompus à titre préventif chez les patients asymptomatiques.

Chez les patients présentant une forte suspicion d'une infection à Covid-19, du fait d'une fièvre, d'une toux et de difficultés respiratoires, le traitement peut être temporairement suspendu après avis du médecin traitant .Les patients doivent être en mesure de contacter par téléphone, par sms ou par mail l'équipe soignante.

---

**Dans ces cas, il faut informer le patient de ne pas se déplacer à l'hôpital ou en consultation et de contacter le numéro vert 3030 et de suivre les recommandations du MSPRH.**

**Nous conseillons également de différer la mise en route de toute nouvelle immunosuppression récente en cas d'indication non urgente et non vitale et ce jusqu'à disparition du risque d'infection par le Covid-19 .**

---